



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E164076

VALABLE JUSQU'AU 23/02/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2012

Forme juridique : SARLU

Capital : 5 000

Raison sociale : PM'ELEC

LE MOUSTOIR  
56550 LOCOAL MENDON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LORIENT CÉDEX 753 900 232 RCS

Siret : 753 900 232 00046

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5408882

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 5513034604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 5513034604

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/02/2024

Téléphone : 06 89 84 04 03

Portable :

Site Internet :

E-mail : pm\_elec56@orange.fr

Responsabilité légale :

MARTINEZ PHILIPPE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	24/02/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/02/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/02/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	24/02/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	24/02/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	24/02/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	24/02/2022
o Ventilation mécanique	24/02/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC  
2, RUE CHARLES LANSARD  
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.